

boulanger
LE CLUB

boulanger
LE CLUB +

boulanger
LE CLUB
INFINITY⁽¹⁾

Du 30 septembre au 01 novembre 2026

Offre exclusive

Jusqu'à 500€ de remise INFINITY pour l'achat d'un TV SAMSUNG éligible



(1) Boulanger Le Club INFINITY est un contrat d'assurance.

(2) Du 30 septembre au 01 novembre 2026, jusqu'à 500€ de remise INFINITY pour l'achat d'un TV SAMSUNG éligible.

Code Boulanger	ZIMM	Mécanique promo
1240070	1248585	150€ de remise Infinity
1240035	1247103	150€ de remise Infinity
1240064	1248622	500€ de remise Infinity
1240085	1248623	150€ de remise Infinity
1240027	1248627	500€ de remise Infinity
1240023	1248629	150€ de remise Infinity
1239986	1248632	500€ de remise Infinity
1228825	1248633	500€ de remise Infinity

Hors produits vendus en marketplace et produits reconditionnés. Le client bénéficie de l'offre de cagnottage offerte par Boulanger, correspondant au produit acheté sur [boulanger.com](https://www.boulanger.com), sur l'application et en magasin. Les euros correspondants seront crédités automatiquement dans la cagnotte à la délivrance du dernier produit de la facture et sont valables jusqu'au 31 décembre 2026, selon les conditions prévues dans les CGU du Club+, disponibles sur [boulanger.com](https://www.boulanger.com) et en magasin. Voir conditions détaillées dans la notice d'information de l'assurance Club INFINITY. En adhérant à l'assurance Club INFINITY, vous bénéficiez d'avantages offerts par Boulanger. L'assurance Club INFINITY est un Contrat d'assurance collective de dommages n°4033 : souscrit par Boulanger SA au capital de 40 611 564€ - 347 384570 RCS Lille Métropole - Siège social : 1 Avenue de la Motte 59810 LESQUIN, par l'intermédiaire de Cofidis SA à direction et conseil de surveillance au capital social de 67 500 000€ situé Parc de la Haute-Borne, 61 avenue Halley, 59856 Villeneuve d'Ascq Cedex, Immatriculé au RCS de Lille Métropole sous le numéro 325 307 106 et immatriculé auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 023 493 agissant en qualité de Courtier d'assurances distributeur, auprès de CARDIF Assurances Risques Divers, entreprise régie par le Code des Assurances. La gestion du contrat n°4033 est déléguée à la société Karapass Courtage : Société par actions simplifiée au capital social de 8 640 000€ - siège social : 93 rue Nationale 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée au RCS Nanterre sous le numéro 384 681 804 et à l'ORIAS sous le numéro 10 055 055, en qualité de Gestionnaire. Le contrat est distribué par Boulanger SA dans les conditions prévues à l'article L 513-1 du Code des Assurances.

Boulanger agit en qualité de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement - n° ORIAS : 13 009 472 - Siège social: Avenue de la Motte, 59810 LESQUIN

 **boulanger**